France

VEAUX DE BOUCHERIE

COLLECTION RÉFÉRENCES

REPÈRES TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES EN ÉLEVAGE DE VEAUX DE BOUCHERIE

CAMPAGNE 2018-2019

Édito

Le réseau d'élevages, un outil de pilotage déterminant pour la filière Veaux de Boucherie

En 2016, les acteurs de la filière Veaux ont souhaité mettre en place un réseau national d'élevages. Les données de ce réseau sont essentielles pour piloter les démarches de progrès entreprises par les producteurs. Outre le recueil des données techniques et économiques permettant aux éleveurs de s'évaluer, le réseau témoigne des progrès réalisés en termes de réduction des antibiotiques, il sert de base aux réflexions sur le bâtiment du futur, et la diminution de l'impact environnemental de la production.
Enfin, avec l'entrée en vigueur du nouveau contrat type d'intégration, ce sont les données du réseau INOSYS qui permettent l'élaboration des « indicateurs de référence » pouvant être pris en compte dans la détermination de la rémunération des éleveurs.
Le maintien de ce réseau et de sa représentativité nationale est donc un enjeu primordial pour les éleveurs et la filière.

Jean-Louis Arquier
Président Interbev Veaux

DISPOSITIF

Des élevages répartis sur les principales régions de production françaises

Répartition géographique des 104 ateliers

Région	Ateliers
Bretagne	39
Pays de la Loire	34
Occitanie et Nouvelle Aquitaine	28
Auvergne Rhône-Alpes	3
Total	**104**

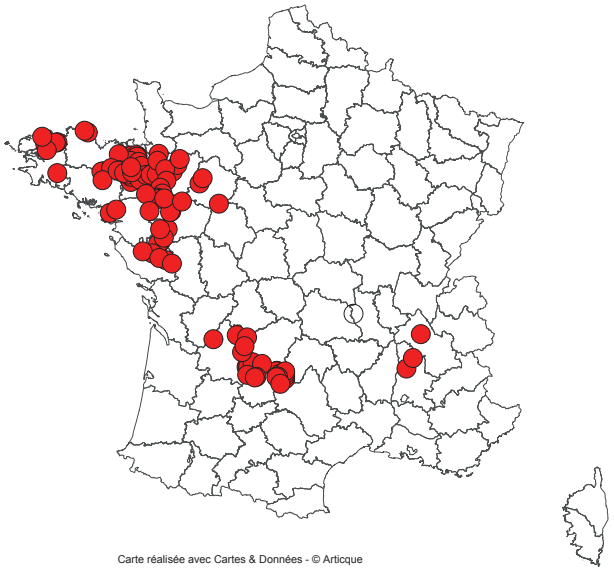

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

Avec le soutien de :

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

interbev VEAUX INTERPROFESSION BÉTAIL & VIANDE

Confédération Nationale de l'Élevage CNE

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

CONJONCTURE MACRO-ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE FRANÇAISE DU VEAU DE BOUCHERIE

Campagne 2018-2019

Dès l'automne 2018, l'offre française et européenne a été supérieure à la demande française. Ce fort déséquilibre qui a marqué la campagne a entraîné la chute des prix des veaux en France. La cotation des veaux rosé clair O a baissé de 6 % par rapport à 2018 pour s'établir en moyenne à 5,36 €/kg en 2019. En 2019, les abattages ont totalisé 1,26 million de têtes pour 184 000 tonnes équivalent carcasse. Par rapport à 2018, les abattages ont donc reculé de 1 % en 2019 tandis que la production augmentait légèrement de 0,5 % en raison de l'abattage des veaux plus lourds (146 kg de carcasse) et plus vieux (186 jours) soit, par rapport à 2017, 6 jours d'engraissement en plus et 2,6 kg de carcasse supplémentaires.

La production

Abattage de veaux en 2019 selon le département d'élevage

Département avec plus de 500 animaux abattus

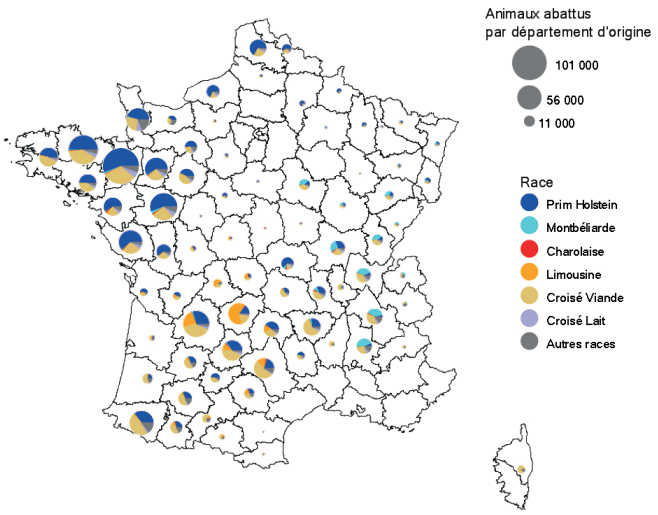

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE/BDNI et Normabev

Nombre d'élevages et de veaux* sortis en 2019 dont au moins 25 veaux achetés, selon le nombre de veaux sortis

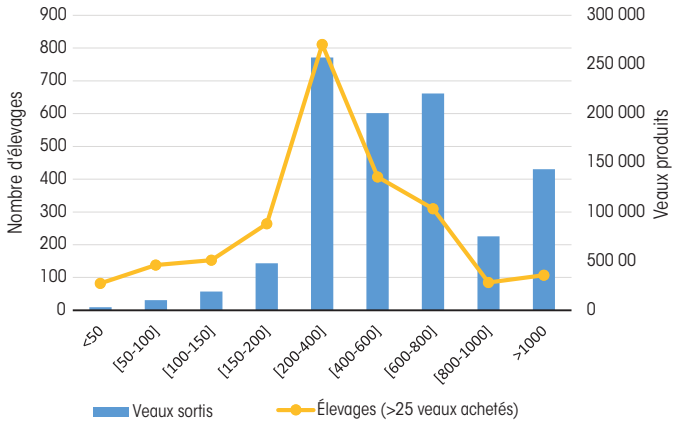

*bovins abattus avant 8 mois

Source : GEB-Idele d'après SPIE-BDNI et Normabev

Les veaux

Répartition des types raciaux abattus en France (en têtes)

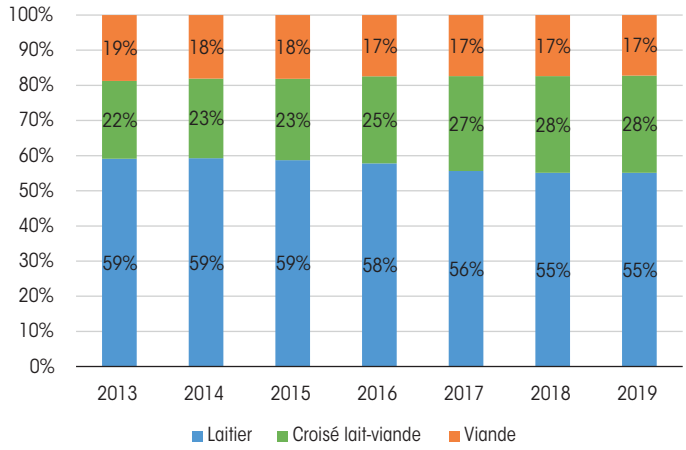

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE Normabev

Evolution des poids carcasse des veaux français

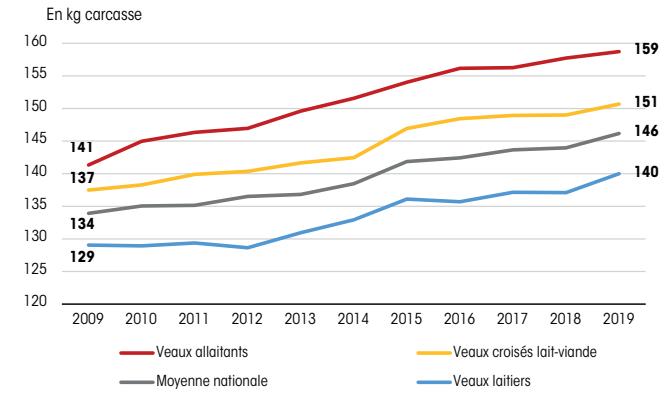

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après SPIE Normabev

STRUCTURES DES EXPLOITATIONS

Des exploitations diversifiées

Typologie des 104 élevages suivis

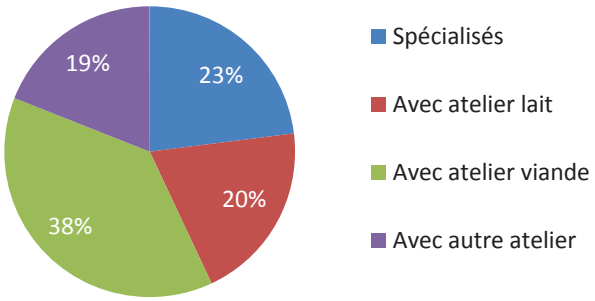

Données repères	
• Atelier moyen :	365 places
• UMO atelier veau :	0,9
• UMO totale exploitation :	2,0
• SAU moyenne :	63 ha

La structure des exploitations suivies a peu évolué par rapport à l'an passé. La part d'exploitations avec atelier laitier diminue légèrement au profit d'exploitations avec un autre atelier (volailles, porcs, vignes ...). La taille de l'atelier et la productivité moyenne de la main-d'œuvre augmentent, avec +12 places en moyenne, et -0,1 unité de main-d'œuvre spécifique à l'atelier.

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS *(résultats exprimés en % des places)*

Une majorité de bâtiments en dur et sur caillebotis

Type de bâtiments (% de places)	
• Bâtiments en dur	88 %
• Bâtiments tunnels	12 %

Nature du sol (% de places)	
• Caillebotis	94 %
• Paille	6 %

Des énergies renouvelables utilisées dans plus d'1/3 des places

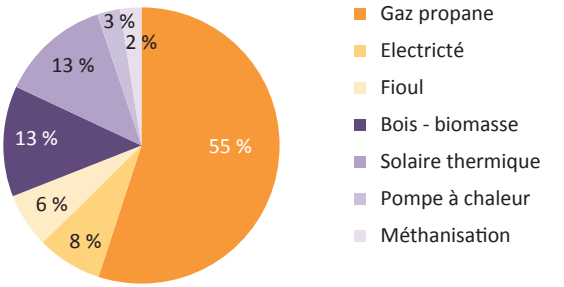

Le gaz est la principale source d'énergie pour le chauffage de l'eau dans la majorité des ateliers. Le développement de technologies de plus en plus performantes couplées à des dispositifs de financements permettent cependant le développement de l'utilisation d'énergie renouvelable : près d'un quart des élevages suivi est équipé de chauffage biomasse ou solaire.

PERFORMANCES TECHNIQUES

Critères	Holstein		Croisés lourds		Croisés légers		Mixtes mélange		Mon élevage	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018		
Nombre de lots	94	89	41	28	28	41	51	47		En 2018, le nombre de veaux entrés dans les élevages suivis évolue peu (-2%). La part de lots de veaux croisés légers augmente sensiblement, au détriment des lots de croisés lourds.
Nombre de veaux entrés	26 410	25 075	8 550	7 483	6 514	9 456	156 77	14 067		
Pourcentage de femelles	2 %	1 %	21 %	25 %	33 %	35 %	9 %	12 %		
Sanitaire										Le taux de mortalité total est en légère hausse en glissement annuel. Il s'élève en moyenne tous lots confondus à 4,1%. Une des raisons qui peut expliquer cette hausse est le poids à la mise en place. Les lots holsteins présentent un taux plus élevé en raison d'un poids à la mise en place nettement inférieur que les autres lots.
Taux de mortalité total (%)	4,3 %	4,7 %	2,1 %	2,6 %	3,2 %	3,8 %	4,0 %	4,5 %		
Performances d'engraissement										Tous lots confondus, la durée moyenne d'engraissement des animaux est équivalente (163 jours). Les lots croisés lourds présentent toujours des durées d'engraissement plus courtes. En revanche, la durée moyenne du vide sanitaire augmente quel que soit le lot considéré. Le poids des veaux nourrissons reste stable, hormis pour les lots croisés lourds, pour lesquels le poids à l'entrée a fortement augmenté (+13kg). Le poids de carcasse moyen est resté stable excepté pour les lots Holtseins qui diminuent de 4kg. Cette diminution peut en partie s'expliquer par la forte augmentation du nombre de veaux classés P (+10 points).
Durée d'engraissement (jours)	166	165	153	156	165	162	164	165		
Durée du vide sanitaire précédent (jours)	32	33	36	38	33	35	37	41		
Rotation	1,84	1,84	1,94	1,88	1,81	1,85	1,81	1,77		
Poids des veaux nourrissons (kg)	49	48	54	67	54	55	51	54		
Poids de carcasse (kg)	140	136	159	158	149	148	145	145		
Poids carcasse par jour d'engraissement (g/jour) (1)	842	826	1 035	1 016	906	915	890	882		
Taux de veaux de moins de 100 kg carcasse (%)	2,8	3,22	1,1	0,73	1,7	1,31	2,3	2,69		
Taux de veaux classés conformation P (%)	22,5	32,13	0,3	0,38	1,6	0,87	13,2	14,53		
Taux de veaux classés couleur 1 et 2 (%)	80,1	78,07	88,4	86,9	82,8	84,16	81,4	80,9		
Alimentation										Tous lots confondus, la quantité d'aliments solides consommée par veau progresse au détriment d'une baisse significative de la quantité d'aliments d'allaitements. La part de paille dans la ration est passée de 5,6% en 2017 à 7,2% en 2018.
Quantité d'aliments d'allaitement consommée (kg/veau sorti)	267	274	288	277	290	277	275	267		
Quantité d'aliments solides consommée (kg/veau sorti)	184	194	93	112	143	140	202	193		
Part de paille dans la ration solide (%)	4,9	6,71	4,5	7,76	6,1	6,73	7,5	8,47		
Coefficient d'efficacité alimentaire lait + aliment solide (2)	2,69	2,68	2,11	2,09	2,41	2,29	2,49	2,45		

Méthode de collecte et de calcul : Les références proposées sont des valeurs moyennes issues de 205 bilans de lots collectés dans 104 élevages du réseau sur l'exercice comptable 2018. Elles sont déterminées selon le type racial et le poids des veaux à la mise en place. Les lots contenant plus de 80 % de veaux Prim'holstein sont répertoriés dans la catégorie « Holstein ». Les lots contenant plus de 80 % de veaux croisés laitiers sont répertoriés dans la catégorie « Croisés » en distinguant le poids d'entrée des veaux : « croisés lourds » de plus de 60 kg et « croisés légers » de moins de 60 kg. Dans les autres cas, y compris les lots contenant des races multiples, les lots sont placés dans la catégorie « mixte/mélange ».

(1) *Pour s'affranchir du rendement en carcasse qui n'est pas connu, le GMQ théorique n'est pas calculé et est remplacé par un nouvel indicateur « poids carcasse par jour d'engraissement ».*

(2) *Le coefficient d'efficacité alimentaire lait + aliment solide remplace l'indice de consommation habituel. Il correspond à la formule suivante : [quantité d'aliments d'allaitement + quantité d'aliments solides/2 + quantité de paille/6] / Poids de carcasse*

LES CHARGES PARTIELLES DES ATELIERS

Les charges présentées dans les tableaux ci-dessous sont les coûts annuels, ramenés par place.

			Moyenne N-1	Limite quart inférieur	Moyenne	Limite quart supérieur	Mon élevage	Commentaires
Énergie pour l'alimentation (eau chaude sanitaire)	**Gaz**	€/place	11,8	10,5	12,4	14,81		La quantité de gaz utilisée reste stable mais l'augmentation du prix du gaz fait légèrement augmenter le coût à la place (+5 %)
		kg/place	17,8	14,6	17,1	19,2		
	Fioul	€/place	17,2	14,62	18,84	20,74		Le coût à la place continue son augmentation (soit une hausse de 5,5 €/place par rapport à 2016)
		L/place	26,6	21,4	25,8	28		
Énergie pour le bâtiment (ventilation, équipements, éclairage)	**Électricité**	€/place	10,3	6,98	10	11,74		Légère baisse moyenne des charges d'électricité sur l'ensemble des exploitations suivies, en lien avec une baisse de consommation de 17 % en moyenne.
		kWh/ place	71	41,3	58,6	86,8		
Eau du réseau		€/place	8,5	4,85	6,63	8,58		La consommation d'eau diminue en moyenne de 0,4m³/ place, soit -1,9 €/place. 72 % des élevages du dispositif sont alimentés par le réseau.
		m³/place	5,4	3,8	5	6		
Lavage par tiers		€/place	7,8	4,78	6,45	8,51		Le coût du lavage semble en baisse en moyenne. Il dépend du type de lavage et de matériel, et de la méthode de facturation
		€/veau	4,3	/	/	/		
Epandage par tiers		€/place	7,8	2,05	4,06	6,59		Le coût d'épandage dépend du matériel et de la distance des parcelles à épandre
Assurance de l'atelier veau		€/place	6,4	4,1	5,3	8,5		Dépend des risques souscrits et du montant des emprunts
Entretien (matériel, bâtiment, achat de petit matériel)		€/place	10,9	4,1	8,8	14,9		

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER VEAU DE BOUCHERIE - 34 EXPLOITATIONS

Les charges présentées dans les tableaux ci-dessous sont les coûts annuels, ramenés par place.

Description des ateliers étudiés

Nombre de places de l'atelier veau	389
Nombre de lots	68
Nombre de veaux entrés	21 710
Main-d'œuvre atelier veau (UMO)	0,97
dont UMO exploitant	0,90
dont UMO salarié	0,07
Nombre de places atelier veau/UMO rémunérée	397

Tableaux de bord

Sanitaire

• Taux de mortalité total	4,45 %
• Taux de mortalité entre 1 et 5 jours	0,35 %
• Taux de mortalité entre 6 et 50 jours	1,57 %
• Taux de mortalité entre 51 et 100 jours	1,21 %
• Taux de mortalité après 101 jours	1,34 %

Alimentation

• Quantité d'aliments d'allaitement consommée (kg/veau sorti)	267
• Quantité d'aliments solides consommée (kg/veau sorti)	187
• Part de paille dans la ration solide (%)	7,51
• Coefficient d'efficacité alimentaire lait + aliment solide	2,53

Performances d'engraissement

• Poids des veaux nourrissons (kg)	52
• Durée d'engraissement (jours)	165
• Poids de carcasse (kg)	141
• Poids carcasse/jour d'engraissement (g/jour)	857
• Taux de veaux saisis en totalité (%)	0,19
• Taux de veaux de moins de 100 kg carcasse (%)	2,95
• Taux de veaux classés conformation P (%)	18,48
• Taux de veaux classés couleur 1 et 2 (%)	79,81

Prestation

• Montant de la prestation par veau sorti (€)	123
• Montant de la prestation par veau entré (€)	118
• Montant de la prestation par jour d'engraissement (€)	0,75
• Durée du vide sanitaire (jours)	35

Méthode du coût de production

La méthode nationale des réseaux d'élevage Inosys a été adaptée à la production de veaux de boucherie afin d'analyser finement les conséquences économiques des divers choix techniques.
Les performances économiques des ateliers sont rapportées au nombre de place et elles peuvent être analysées à travers les postes de charges suivants :

- **Travail** : salaires et charges salariales, rémunération travail exploitant (convention : forfait 2 SMIC « bruts »/UMO exploitant*),
- **Bâtiments et installations** : entretien, location, mise à disposition et amortissements des bâtiments et installations,
- **Energie et eau** : eau, électricité, gaz, fioul, bois, biomasse...
- **Frais divers de gestion** : transports, impôts, taxes, assurances, frais de gestion, fournitures et frais divers, autres amortissements
- **Matériel** : travaux par tiers, carburants et lubrifiants, entretien du matériel, achat de petit matériel, crédit-bail, amortissements matériel
- **Foncier et capital** : fermage et frais fonciers, rémunération terres en propriété, amortissements améliorations foncières, frais financiers, rémunération capitaux en propriété (au taux du livret A)
- **Autres frais** : autres travaux par tiers (tonte), identification et GDS, achat de litière, assurances et taxes animales et - si à la charge de l'exploitant - aliments d'allaitement, aliments solides (achat ou cession interne), frais vétérinaires et autres frais animaux
- **Lavage** : frais de lavage par tiers (prestation : main-d'œuvre et matériel) ou en propre (location du matériel)

** UMO exploitant : unité de main-d'œuvre exploitant. Correspond au travail fourni par une personne non salariée et non bénévole occupée à temps complet sur l'exploitation pendant un an.*

Coût de production résultats 2018/2019

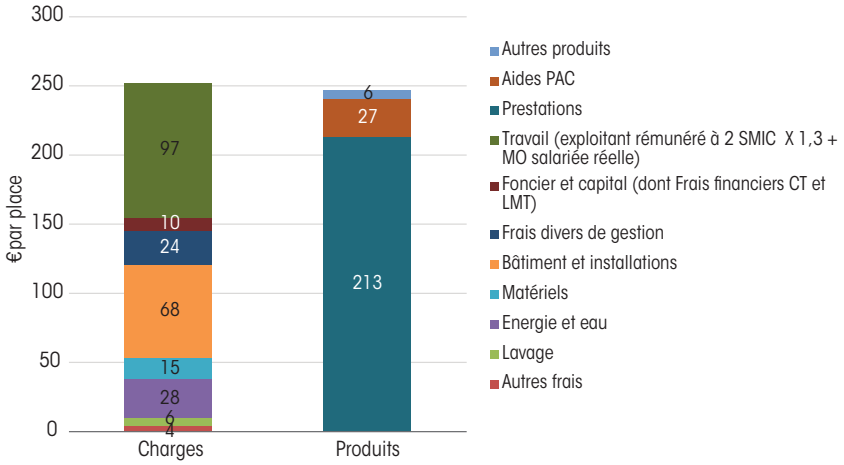

Analyse de la variabilité des coûts de production selon la rémunération permise en €/place

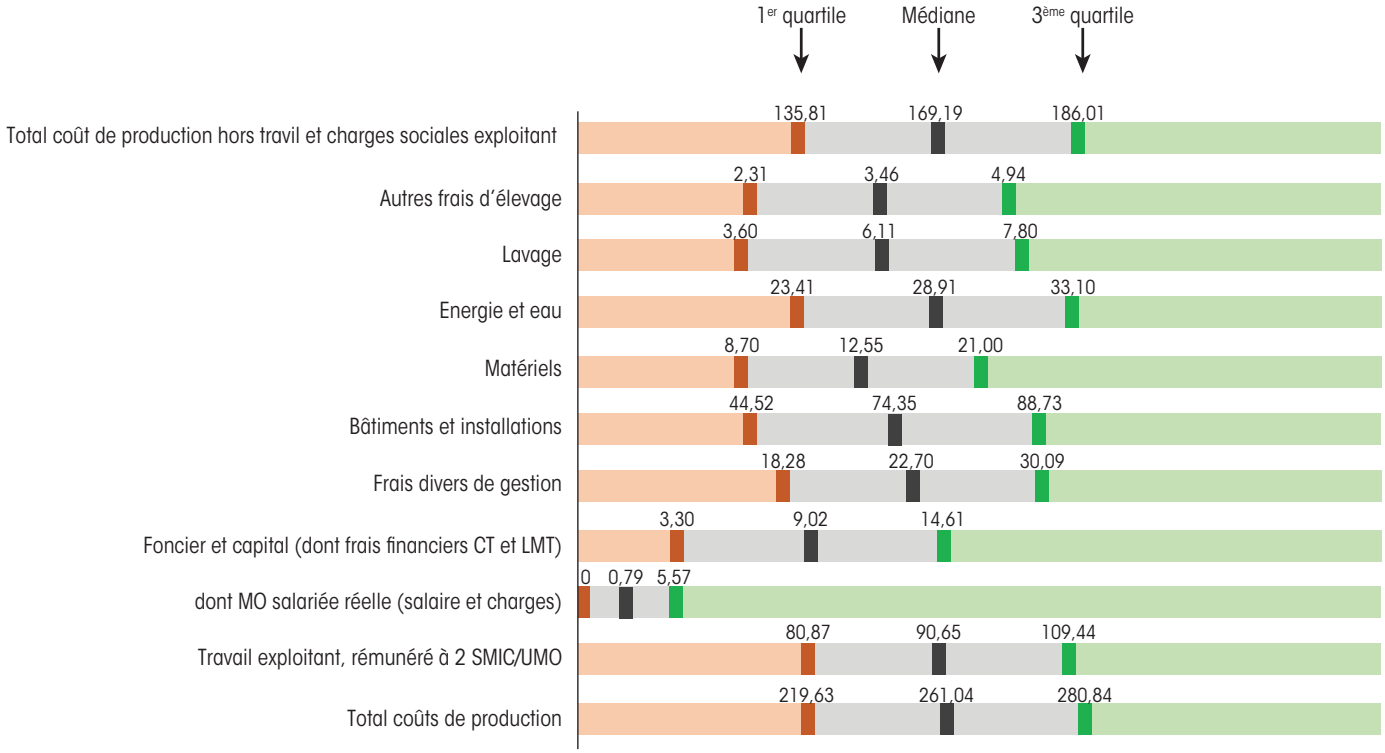

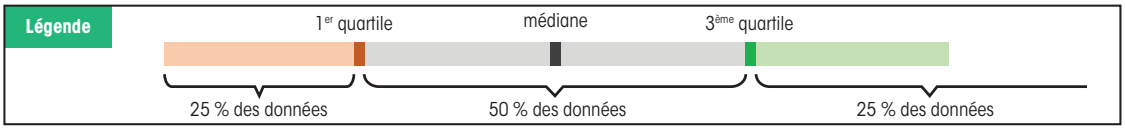

inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

LES PRESTATIONS

Montant de la prestation par veau sorti

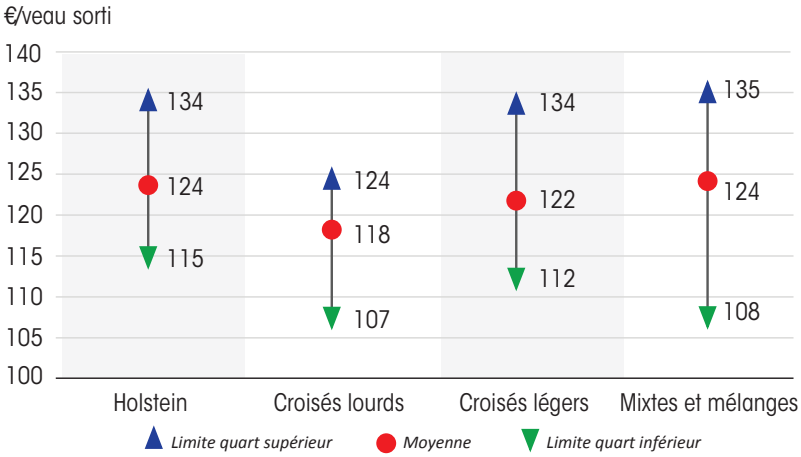

Critères	Holstein	Croisés lourds	Croisés légers	Mixtes mélange	Mon élevage
Montant prestation en €/veau sorti	124	118	122	124	
Jours d'engraissement	165	156	162	165	
Montant prestation en €/jour engraissement	0,75	0,76	0,75	0,75	

POUR PLUS D'INFOS

Retrouvez les résultats du réseau sur idele.fr - Onglet Réseaux et partenariats - Inosys Réseaux d'élevage

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Achevé d'imprimer en Août 2020 - ISBN : 978-2-7148-0097-8
Août 2020 - Référence Idele : 0020 401 004 - Réalisation : Corinne Maigret - Crédit photos : Institut de l'Élevage

Ont contribué à ce dossier :
• Philippe Briand - Chambre d'agriculture de Bretagne - tél : 02 23 48 26 88 - mail : philippe.briand@bretagne.chambagri.fr
• Camille Servans - Chambre d'agriculture des Pays de la Loire - tél : 02 41 18 60 11 - mail : camille.servans@pl.chambagri.fr
• Christophe Martineau - Institut de l'Élevage - tél : 02 99 14 77 27 - mail : christophe.martineau@idele.fr
• Guillaume Mathieu - Institut de l'Élevage - tél : 05 55 42 60 96 / 06 12 06 68 56 - mail : guillaume.mathieu@idele.fr

Avec les collaborations de Jean-Christophe Labarthe (CA 46), Élodie Peyrat-Bouzonie (CA 24), François Gaudin (CA 24/38), Aurélie Parois (CA Bretagne) - Yann Simon (CA Pays de la Loire) - Lina-May Ramony et Patrick Sarzeaud (IDELE).

Orientation, propositions et suivis des travaux assurés dans le cadre du comité de suivi du réseau national veau de boucherie INOSYS : Interbev Veaux, FNB, SDVF, Chambres d'Agriculture (Bretagne, Pays de la Loire, Dordogne, Lot et Drôme/Isère), APCA et Institut de l'Élevage.

Financement : Interbev Veaux, CNE, Ministère de l'Agriculture (ATT REFAGRI)

Nos remerciements aux éleveurs et à tous les partenaires qui participent au réseau.

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier d'Interbev Veaux, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

interbev VEAUX INTERPROFESSION BÉTAIL & VIANDE
Confédération Nationale de l'Élevage CNE
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE